

BULLETIN D'INFORMATION DU CNCR

SOMMAIRE

Note éditoriale du Cncr aux
lecteurs

PAGE 1

Le renforcement de
l'agriculture familiale à
travers la promotion de la
pomme de terre et Patate
douce

PAGE 2-3

3-Le Roppa relance à Dakar sa
politique agricole en Pomme
de terre de patate douce

PAGE 4

4- Le programme Dékkal Suuf
redonne espoir aux paysans
en quête de terres cultivables

PAGE 5

5-Le festival des forêts de
Médina Yoro Foulah :

PAGE 6

Le Cncr valorise la
gestion participe des
ressources naturelles
dans la région de Kolda

PAGE 7-8

SUITE PAGES 9-10-11-12-13-

14



Note éditoriale du Cncr aux lecteurs

Le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) du Sénégal reste fidèle à sa mission qui consiste entre autres à contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales.

Le CNCR reste convaincu que la concertation, la coopération et le partage des expériences demeurent des atouts qui renforcent la promotion de l'agriculture familiale. Tout comme l'union au sein des mouvements et fédérations d'associations paysannes constitue pour lui un principe essentiel au développement du milieu rural.

Aujourd'hui, plus qu'hier le CNCR défend une bonne représentation de l'identité paysanne et du point de vue des producteurs auprès de l'État et des autres partenaires, publics et privés, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CNCR remercie ses partenaires nationaux et internationaux qui l'accompagnent pour mieux servir les paysannes et les paysans y compris les jeunes et leur souhaite une bonne année 2022.

Le CNCR est heureux de partager avec vous son bulletin électronique qui revient sur certaines de ses activités réalisées ces derniers mois.

**DANS LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE
LE CNCR MISE ÉGALEMENT DANS L'INITIATIVE POMME DE TERRE ET PATATE DOUCE**

Au Sénégal, la production de pomme de terre est passée de 118 783 tonnes en 2017 à 140 000 tonnes en 2018, soit un accroissement de 18% par rapport à 2017. Cette production a permis une couverture des besoins nationaux de sept mois en 2018, contre 06 mois en 2017, (Situation Économique et Sociale du Sénégal Ed. 2017/2018,ands).

Mais, les performances ci-dessus évoquées, soutenues par les dynamiques des acteurs en cours, cachent des problèmes majeurs auxquels les filières Pomme de Terre et Patate douce sont confrontées.

Études sur la production de pomme de terre et patate douce en Casamance

L'étude qui a été menée dans les régions de Ziguinchor et Sédhiou du 08 au 14 Octobre 2021 a permis de recueillir un certain nombre de données sur la production de la pomme de terre et de la patate douce. Les localités qui ont été visitées sont : Djibanar, Magaroungo, Goudomp, Simbandi balante, Birkama, Mawa, Oukoute, Emaye, Thionk Essyl et Ziguinchor

Cette tournée d'étude a montré qu' entre la patate douce et la pomme de terre, la première citée est beaucoup plus cultivée que la pomme de terre dans le Sud du Sénégal. La grande zone de production de patate douce demeure la zone du Balantacounda, dans le département de Goudomp, région de Sédhiou. Les rendements de production à l'hectare sont entre 50 et 60 tonnes. En 2020, les quantités de patate douce produites dans la zone sont allées jusqu'à 35 000 T dans la commune de Simbandi Balante et 2 000 T dans le village de Birkama.

La culture de la patate douce dans la zone Sud est pratiquée essentiellement pendant la saison pluviale. Il faut aussi retenir que la production de pomme de terre n'est pas très développée dans la zone. Et, elle est souvent pratiquée par les femmes dans les périmètres maraîchers avec une production très faible qui ne satisfait pas la demande de la population.



La culture de la patate douce dans la zone Sud est pratiquée essentiellement pendant la saison pluviale. Il faut aussi retenir que la production de pomme de terre n'est pas très développée dans la zone. Et, elle est souvent pratiquée par les femmes dans les périmètres maraîchers avec une production très faible qui ne satisfait pas la demande de la population.



**IDENTIFICATION DE PLUSIEURS OBSTACLES
À UNE BONNE PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE ET PATATE DOUCE**

Ces obstacles à une bonne production sont essentiellement liés au manque de formation des paysannes et paysans. Ces populations éprouvent d'énormes difficultés pour avoir accès à l'eau et s'adonner à une activité agricole étalée sur toute l'année. Il s'y ajoute le manque de magasins de stockage surtout dans les zones à forte production tel que le Balantacounda.

Ces agriculteurs du sud du Sénégal ont également signalé une rareté sur la chaîne de production des boutures de patates et des difficultés rencontrées dans la commercialisation et le calibrage des sacs de patate douce. L'enclavement de la Casamance est considéré comme un frein pour l'écoulement vers d'autres marchés et localités la production en patate douce.

Pour relever le défi de la production dans la zone sud, un appui institutionnel est nécessaire pour accompagner les producteurs. Les agriculteurs ont également besoin d'un accompagnement en formation, une dotation en équipement de production et transformation pour arriver à maîtriser la production et satisfaire la demande.



DU 28 AU 31 DÉCEMBRE DERNIER, LE SÉNÉGAL, (THIÈS) A ACCUEILLI UNE RENCONTRE SOUS RÉGIONALE ORIENTÉE SUR LE BILAN DE L'INITIATIVE POMME DE TERRE ET PATATE DOUCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le ROPPA et l'ASRODEB et les quatre (4) plateformes nationales (CPF, CNCR, CNOP-Mali et CNOP-Guinée) ont mobilisé les équipes restreintes des pays concernés par ce projet afin de résorber le retard accusé dans l'exécution des programmes entamés sur l'initiative pomme de terre et patate douce en Afrique de l'Ouest.

La rencontre de Thiès dont ont pris part des représentants d'organisations paysannes de plusieurs pays de la sous-régions a donné un nouvel élan au développement inclusif et durable des filières pomme de terre et patate douce en Afrique de l'Ouest.

Les réflexions faites en plénière et en travail de groupe ont apporté de nouvelles stratégies visant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois décents.

Bilan à mis parcours

Un bilan exhaustif a été fait sur les réalisations des quatre plateformes nationales (CPF, CNCR, CNOP-Mali et CNOP-Guinée), engagées dans cette initiative. Ce bilan a facilité l'élaboration de la nouvelle stratégie qui va consolider les acquis et rectifier les mauvaises pratiques qui ralentissent la promotion de la production de pomme de terre et patate douce en Afrique

Les participants à ces rencontres ont adopté de nouvelles recommandations et une feuille de route pour l'organisation d'ateliers nationaux et la validation des plans d'actions à l'échelle sous-régionale.



LE PROGRAMME « CLUB DEKKAL SUUF » UNE RÉPONSE CONTRE LA DÉGRADATION DES SOLS

Au Sénégal, plus du tiers des sols agricoles sont modérément ou gravement dégradés affectant ainsi directement 22 % de la population du pays (Khouma, 2002) et des pertes financières d'environ 550 milliards de francs CFA (ELD Initiative et UNEP, 2015). Les conséquences sont énormes. Ainsi, depuis juin 2021, le programme « club dekkal suuf » forme des paysans des régions de Kaolack, Diourbel, Thiès et Ziguinchor à restaurer des sols arides.

L'enjeu le plus préoccupant pour les familles paysannes concerne la perte de fertilité des sols, entraînant du coup une diminution des revenus et une atteinte à la sécurité alimentaire. Beaucoup d'organisations s'investissent dans la recherche de solution en s'orientant notamment vers l'agroécologie mais bien que l'expertise existe au sein de l'État et des Organisations Paysannes, le manque de ressources financières fait en sorte que l'accompagnement-conseil agricole n'est pas toujours accessible pour les familles. C'est dans cette optique et afin de répondre aux constatations et aux préoccupations des familles agricoles et des Organisations Paysannes partenaires, que l'UPA Développement International accompagne (UPA.DI) accompagne le CNCR dans la mise en place d'un service nommé Clubs dekkal suuf".

En effet, "le club dekkal suuf" est un programme pilote mis en œuvre dans le bassin arachidier au profit de trois associations que sont le CCPA qui se trouve à Kaolack, l'UGPM à Mékhé et la FEGPAB à Diourbel et à Affiniam (Ziguinchor). Il s'agit d'un projet formatif innovant de recherche-action dont l'objectif principal est de "renforcer les capacités des paysannes et des paysans des communautés rurales sélectionnées à gérer de manière optimale la santé de leurs sols à partir de données factuelles techniques".

Ce projet consacre ses énergies à la valorisation de la ressource « sol » par l'amélioration des pratiques de fertilisation et d'amendement des sols via de la formation, des conseils de groupe et semi-personnalisés et des champs de démonstration. L'initiation à la gestion des sols via l'analyse de sol est à la base de toutes les interventions.



Formation des formateurs sur les techniques d'animations

La formation était destinée aux formateurs du club conseil santé des sols (2 formateurs relais et 4 paysans démonstrateurs, un agent de l'État) . Ces derniers vont former à leur tour les vingt (20) membres du club conseil. Le processus de formation inclut aussi l'accompagnement in situ et les visites de terrain. La mise en œuvre de ces blocs de formation s'appuie sur une identification des thématiques prioritaires sur lesquelles il y a des besoins en compétences utiles pour apporter les améliorations nécessaires à la santé des sols des zones ciblées.

À l'issue de ces formations, les participants ont été initiés sur la manière de conduire une séance de communication sociale sur la valorisation optimale des matières organiques disponibles dans l'exploitation familiale. Ils peuvent expliquer et illustrer, ce qu'est la matière organique et son importance dans la fertilité et la santé des sols. D'ailleurs des missions ont été effectuées dans le cadre du suivi des champs de démonstration sous le format portes ouvertes. Il était question de prendre en connaissance des avantages des apports organiques, particulièrement le compost, dans l'amélioration de la fertilité des sols et des rendements des cultures ; des difficultés rencontrées et des pistes de solutions sont également partagées avec les visiteurs.

Le programme Dekkal Suuf est arrivé à terme et fera l'objet d'une évaluation au mois de janvier 2022 .

MOBILISATION DU CNCR POUR LA SÉCURISATION FONCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES DANS LA ZONE DES NIAYES PAR L'OBTENTION DE TITRES DE DÉLIBÉRATION

Au Sénégal, la particularité écologique de l'Arrondissement de Méouane (zone des Niayes), réside dans son important potentiel dans les productions horticoles, l'élevage et la pêche, d'où son rôle significatif dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Au niveau national, plus de 80% des exportations en fruits et légumes provient de cette zone. Cependant, la durabilité de ce potentiel reste liée à la préservation de sa vocation agricole qui est actuellement menacée par les spéculations foncières en lien avec l'exploitation minière, l'urbanisation et les activités touristiques. D'ailleurs, en avril 2017, le président de la République avait recommandé l'audit foncier de cette zone en vue de préserver sa vocation agricole. Une recommandation qui n'est toujours pas concrétisée.

Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) en tant qu'organisation de producteurs s'est engagé dans la lutte pour la préservation de la vocation agricole de cette zone et la sécurisation des terres des producteurs. Après un grand forum organisé en juillet 2017 dans cette zone par le CNCR et qui avait rassemblé plus de sept cent (700) producteurs sous la présidence du conseiller technique du Premier Ministre en matière foncière, le CNCR s'est encore remobilisé. Grâce à l'appui de la Coopération italienne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le CNCR ont convenu de collaborer pour l'exécution du projet « Gouvernance foncière inclusive pour améliorer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la consolidation de la paix ».

Ce projet vise à soutenir la gouvernance foncière locale et nationale, sous l'égide de la plateforme nationale Directives Volontaires/Gouvernance Foncière qui est un cadre multi-acteurs qui regroupe des acteurs de la société civile, l'État et le secteur privé. Dans le cadre de cette collaboration, le CNCR a travaillé en étroite collaboration avec le COPIL DV/GF pour mettre en œuvre l'axe 3 lié au soutien à la sécurisation foncière des exploitations agricoles familiales dans les communes de Darou Khoudoss, Méouane, Taïba Ndiaye et Mboro.

Trois blocs d'activités ont été menés par le CNCR liés à i) Information/sensibilisation des acteurs locaux sur le projet et les Directives volontaires ; ii) Mise en place et renforcement de capacités d'un dispositif local d'accompagnement à la sécurisation foncière des exploitations familiales ; iii) Appui à l'obtention des titres d'affectation.



Grâce à l'appui du CNCR plusieurs producteurs ont réussi à sécuriser leurs terres

C'est ainsi, qu'en avril 2021, sur les 462 demandes de délibérations enregistrées, un total de 363 affectations de terres a été obtenu dont 30 femmes (soit 8%) de femmes bénéficiaires. Par ailleurs, depuis le démarrage des activités du projet, l'intérêt des populations pour la régularisation de leurs terres s'est traduit par 233 délibérations obtenues dans les communes de Taïba Ndiaye, Darou Khoudoss et Méouane entre janvier et octobre 2020.

Beaucoup de facteurs ont contribué à l'atteinte de ce résultat :

Le CNCR a fortement contribué à l'accompagnement des producteurs en mettant à leur disposition des techniciens pour la réalisation de plans parcellaires et des animateurs fonciers pour l'accompagnement dans la rédaction et le dépôt des demandes de délibération auprès des communes. Le CNCR a par ailleurs, négocié une diminution assez significative du montant des frais de bornage fixés par les communes. Les déplacements des membres des commissions domaniales pour les actes de vérification et d'évaluation de la disponibilité de l'espace demandé, ont été également pris en charge par le CNCR. Dans l'optique d'une approche persuasive, des activités d'information et de sensibilisation avec les autorités religieuses, coutumières et administratives, les services étatiques et les élus locaux, ont été des préalables. Des séances de travail ont été organisées avec les membres des commissions domaniales, les conseillers municipaux en charge de commissions environnement et agriculture et des animateurs fonciers des communes. Le CNCR a réalisé une capsule vidéo de sensibilisation sur les différentes étapes que doit suivre le producteur pour sa demande de délibération auprès des communes. Cette vidéo est expliquée en langue locale (wolof) et traduite par écrit en français. Les acteurs locaux ont également bénéficié des sessions de capacitation sur le Cadre Légal du Foncier, le Code Minier, la RSE, le Contenu local et les mécanismes participatifs de gouvernance foncière locale.



FESTIVAL DES FORÊTS DE MÉDINA YORO FOULAH

Célébré en juin dernier dans le département de Médina Yoro Foulah, région de Kolda, la 7ème édition du festival a été l'occasion de magnifier les efforts et les résultats obtenus par le projet COMMUN, mis en oeuvre par le CNCR et le GRET avec l'appui de l'UE en matière de préservation et de restauration de l'environnement dans cette zone du Sud du Sénégal.

La première journée de festival s'est tenue au village de Saré Moussayel dans la commune de Badion, une localité frontalière avec la Gambie où l'envergure du trafic du bois inquiète les autorités. Représentants de l'État, autorités municipales, experts des Ong et Associations qui ont piloté cette activité, les chefs de villages, les associations sportives et culturelles de la jeunesse ont tous magnifié l'instauration de ce festival et l'esprit citoyen qui en demeure le socle.

Ce festival ouvre un cadre de dialogue et de concertation

Le premier jour de ce festival a été marqué par l'animation d'un Panel articulé autour des « Rôles et responsabilités des populations locales dans la gouvernance forestière avec le nouveau code forestier de 2018 ». Occasion saisie par les services des Eaux et forêts de Médina Yoro Foulah pour insister sur les nouvelles dispositions du code forestier. Ils ont rappelé les possibilités offertes aux populations de valoriser les produits issus de la forêt. Ils ont martelé en outre, que le département de MYF demeure l'une des plus grandes réserves de forêts du pays. Ajoutant par ailleurs, que la forêt appartient à la communauté, et c'est elle qui permet de les faire vivre.



Partage de connaissances et d'expériences

Les agents des Eaux et Forêts encouragent les populations à faire des pépinières et à reboiser. Les autorités municipales, les experts des Ong et associations au cœur de ce festival ont également insisté sur la nécessité de préserver les forêts, expliquant ô combien elles étaient importantes pour l'équilibre socio-économique d'un département comme Médina Yoro Foulah.

Lors de la 2ème journée du festival, une randonnée a été organisée vers la forêt située entre MYF à Niaming. Il s'agit de l'un des sites ayant fait l'objet d'une mise en défens et dont les populations ont convenu de règles consensuelles de gestion matérialisées dans une convention locale, actuellement en cours de validation par la commune. Cette randonnée a été l'occasion de rappeler le processus à l'origine de l'élaboration de cette convention locale, notamment son caractère participatif. Et, la volonté affichée de donner la parole aux acteurs impliqués aux différentes phases des négociations. Des intervenants venus d'autres zones de la Casamance et des pays voisins de la Gambie, Guinée Bissau et Burkina Faso ont aussi souligné la richesse des espèces forestières et des produits forestiers non ligneux qu'on trouve dans cette forêt. Cette richesse est à préserver à tout prix, selon eux.

Ce festival a été aussi l'occasion de mettre l'accent sur la coordination des actions autour de la préservation des forêts. D'où la tenue du panel qui avait comme thème : «une stratégie multi-acteurs de développement territorial au service d'une gouvernance forestière partagée : retour d'expérience des actions conduites dans le département de MYF avec l'appui du projet Commun ».

M. El Hadj Thierno Cissé, coordinateur du projet Commun au niveau du CNCR, est revenu à cet effet, sur les compétences des collectivités territoriales, qui disposent de compétences élargies sur la GRN. Il a salué la collaboration et l'implication des maires, qui se sont mobilisés pour que soient mises en place dans leur commune des commissions environnementales élargies. Les partenaires du Cncr dont le Gret, le Roppa, etc. ont manifesté leur ferme volonté de continuer à travailler dans un cadre multi-acteurs pour une sauvegarde des forêts dans le département de Médina Yoro Foulah, et partout en Casamance où les forêts sont menacées de disparition.

CETTE 7ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES FORÊTS A ÉTÉ RICHE EN COMMUNION ET EN CULTURE

L

Les soirées du festival ont été marquées par différentes animations culturelles ponctuées par des messages forts en faveur de la préservation de la forêt. Des jeunes rappers, aux groupes locaux de musique en passant par la troupe de danse Diola en provenance de Diouloulou avec son masque dit « Kumpo » ont offert un spectacle digne de ce nom aux populations de Myf. Le clou de cette partie culturelle a été surtout les combats de lutte. L'une des activités culturelles et sportive préférée des populations de ce département de Kolda.

Le festival a été clôturé par une déclaration dite de Médina Yoro Foulah sur la bonne gestion communautaire des forêts.



**UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET TERRITORIALE
POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE DES FORÊTS :
L'EXEMPLE RÉUSSI DU PROJET COMMUN**

L'expérience de construction d'une dynamique collective et territoriale pour une gouvernance responsable des forêts de Médina Yoro Foulah, vise à lutter contre la déforestation et ses conséquences dans la zone du sud du Sénégal. Cette situation est due à plusieurs facteurs : coupe illégale de bois avec « le phénomène du timba », un trafic frauduleux du bois d'œuvre de la zone pour sa commercialisation en Gambie ; défrichements agricoles à outrance notamment à cause de la recherche de terres fertiles. A cela s'ajoutent les feux de brousse qui font partie des principaux facteurs de recul des forêts, de perte de biodiversité et de paupérisation des populations. A Médina Yoro Foulah, chaque année 1000 à 2000 ha sont consommés par les feux de brousse.

Face à cette situation, en partenariat avec l'Ong GRET et l'appui financier de l'Union européenne, le CNCR a mis en œuvre le projet « Citoyens et Organisations locales mobilisées pour un meilleur usage des ressources naturelles », projet également baptisé « projet COMMUN » qui a débuté en décembre 2017 avant de s'achever en juin 2021. Ce projet de gouvernance participative a comme objectif général de « promouvoir une citoyenneté environnementale active par la participation des communautés locales à la gouvernance responsable des forêts au Sénégal ».

Un bilan assez satisfaisant après plus de 3 années de mise en œuvre

Le projet COMMUN a réalisé beaucoup d'activités à travers ces trois axes d'intervention à savoir : l'éducation environnementale et la veille citoyenne ; l'appui aux initiatives locales visant à améliorer l'état des ressources forestières ; la communication sociale, la capitalisation et le plaidoyer.

La démarche inclusive, un des facteurs clés de la réussite du projet

L'approche de gestion participative proposée conformément aux nouvelles orientations politiques sur la gestion des forêts a permis de bien collaborer avec les collectivités territoriales et d'élargir les commissions environnement des onze communes du département de Médina Yoro Foulah qu'on appelle CEVE.

En effet, les onze maires de ces communes qui ont facilité l'implantation du projet dans leurs localités, ont accepté d'intégrer dans leurs commissions environnement d'autres acteurs qui ne sont pas des conseillers municipaux.



Une autre action a consisté à créer une plateforme départementale de gouvernance forestière qui regroupe les maires, le conseil départemental et certaines catégories d'acteurs clés comme les agriculteurs, éleveurs, chefs coutumiers etc. Ce réseautage des acteurs locaux se justifie par le caractère intercommunal de certaines forêts de la localité, la diversité des acteurs qui interviennent dans ce domaine et aussi, à cause des compétences partagées entre la commune et le département sur la gestion forestière. Cette démarche inclusive a permis :

- L'organisation de foras communaux
- La collaboration avec les services techniques et autorités administratives
- Le renforcement de capacités des acteurs
- Le financement des initiatives locales en lien avec la préservation forestière

Des dynamiques de changements notés

La réforme du code forestier de 2008 intervenue en 2019 entraîne une meilleure reconnaissance du rôle des populations dans la gouvernance forestière. Des conseils municipaux qui acceptent de contribuer financièrement à la réalisation des plans d'action de leur CEVE.

Avant l'intervention du projet, les commissions environnement des communes ne disposaient pas de ressources pour mener des activités mais actuellement certaines communes ont accepté d'allouer des lignes à leur CEVE dans le budget annuel. Il y a plus de transparence dans la gestion des recettes contentieuses issues des forêts. Il a été noté une réduction considérable du trafic de bois, une réelle prise de conscience des populations mais surtout des jeunes devenus de fervents défenseurs de la forêt pour l'intérêt de toute la communauté.

LE CNCR VIENT DE CÉLÉBRER SA 4ÈME ÉDITION DU FESTIVAL "ALIMENTERRE" SOUS LE THÈME : COMMENT RELEVER LE DÉFI DU CONSOMMER LOCAL

Le Cadre de concertation et de coopération des ruraux à travers ce festival ouvre des pistes d'actions vers un système agroalimentaire plus juste et plus durable.

Le Cncr et ses partenaires dont l'Ong belge Sos Faim, Wallonie Bruxelles international, Cicodev Africa, Institut Français, Ambassade de France (AF), Oxfam, ainsi que plusieurs structures paysannes locales font de ce festival une tribune où on promeut l'agriculture familiale, l'accès au foncier, la maîtrise de l'eau... Des plaidoyers sont également faits pour promouvoir la distribution d'intrants agricoles et semences de qualité. Les promoteurs de ce programme sensibilisent également contre les mauvaises pratiques à l'origine de la déforestation, la pauvreté des sols, et qui surtout augmentent la précarité des agriculteurs et des populations en général.

S'immerger pour mieux promouvoir l'agroécologie

En marge de la 4ème édition du festival « alimenterre » 2021, sept localités du Sénégal ont été visitées. Les organisateurs ont misé sur la décentralisation pour toucher les Sénégalais de l'intérieur du pays. Et, Kaolack a eu l'honneur d'abriter le 11 novembre passé la cérémonie de lancement du Festival alimenterre. Ensuite, Bignona, Ngaye Mékhé, Louga, Ross-Bethio, Podor ont accueilli la caravane.



La décentralisation comme politique de promotion du consommer local

Du 11 au 20 novembre, les populations de localités visitées à travers le Sénégal ont assisté à des projections de films, des panels de discussions dont les thèmes étaient axés entre autres sur les enjeux liés à l'agroalimentaire, la promotion d'une agriculture saine et durable. La gestion rationnelle du foncier, et la protection de la faune et de la flore. Le festival a été clôturé le 20 novembre à St Louis.

Dans sa note conceptuelle, le Cncr vise à travers ce festival à former et sensibiliser les citoyens et les décideurs sur les enjeux des pratiques agricoles saines et durables ; à valoriser l'apport des exploitations familiales pour relever les défis alimentaires et la réduction de la pauvreté ; à promouvoir la consommation des produits agricoles locaux par les citoyens. Il s'agit d'une contribution au développement d'une citoyenneté internationale engagée dans la promotion d'un système agroalimentaire plus juste et plus durable en vue de mieux promouvoir l'agriculture familiale, d'améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté en milieu rural au Sénégal.



LE CNCR ET LE ROPPA PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉS DANS LA PROMOTION DE LA L'AGROALIMENTAIRE ET DU LEADERSHIP FÉMININ

Les femmes de la Fédération Nationale des Producteurs de Sésame (FENPROSE), de Kaolack et celles de la FENAGIE/PÊCHE, de Yarakh à Dakar ont réceptionné un important lot de matériel de transformation agroalimentaire. Elles ont aussi été formées dans diverses disciplines au courant du mois de novembre 2021.

Le Cnccr et le Roppa, à travers leur projet de Soutien au développement d'unités de transformations agroalimentaires artisanales et semi industrielles, veulent toucher le plus de femmes possibles à travers le Sénégal. Ainsi, les 18 et 19 novembre derniers, des femmes de la Fenprose de Kaolack étaient à l'école de la gestion et du leadership.

En effet, la transformation agroalimentaire artisanale et semi artisanale, portée par des associations de femmes a connu un développement important ces dernières années, selon une étude de la Fao, (Fao 2012). Et, miser sur la transformation agroalimentaire..., s'avère être une voie probante pour améliorer l'accès des produits issus des exploitations familiales aux marchés domestiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de ce programme, le Cnccr et le Roppa ont mis l'accent sur la mise à la des dispositions des femmes, des équipements de transformation et une formation pluridisciplinaire.



Le Cnccr mise sur la formation pour promouvoir le leadership des femmes

Les ateliers de formation ont permis aux femmes de la Fenprose de Kaolack, de la Codipêche de Yarakh à Dakar et celles d'autres localités du Sénégal... d'avoir des connaissances soutenues dans la transformation agroalimentaire. Elles sont désormais initiées à des techniques commerciales, et sont capables de promouvoir leurs produits sur le marché.

Le 10 novembre dernier (Ref. image à gauche) un équipement composé de machines à souder sachet, de boîte à gants latex, de balance numérique, de sachet aluminium, de film étirable alimentaire, de blouses en drill, etc. a été remis aux femmes, dont l'unité de transformation se trouve au quartier Yarakh de Dakar. La cérémonie de remise a été présidée par le collègue des femmes du Cnccr.

Ces activités réalisées à Kaolack, Dakar , et dans d'autres régions entrent dans le cadre du Programme d'Appui à la Résilience des Femmes en Afrique de l'Ouest, Parfao. Il est matérialisé à travers un Soutien au développement d'unités de transformation agroalimentaire artisanales et semi industrielles. Ces femmes au terme de ce projet, seront mieux outillées en politique de gestion, mais aussi en marketing afin d'améliorer de manière considérable, leur marge bénéficiaire sur le marché.

Le CNCR travaille sur la question de l'utilisation des outils digitaux au profit des ruraux et plus spécifiquement des jeunes à travers la plateforme numérique weconnect farmers avec le projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux.

A cet effet, le CNCR et le projet Agri-jeune Tekki Ndawni, dans le cadre de la socialisation de la plateforme numérique we-connect-farmers au profit des ruraux et des jeunes, a organisé du 25 novembre au 12 décembre une tournée nationale pour la formation d'animateurs chargés de la dissémination et de l'accompagnement des ruraux pour l'utilisation de la plateforme digitale We Connect Farmers ainsi que celle du projet Agri-jeunes et du CNCR. Cette activité intitulée : « Rencontres régionales d'échanges et de formations sur les opportunités de l'outil WCF, de formation sur son utilisation et recueil des impressions des leaders selon les secteurs », s'inscrit dans le PTBA 2021 révisé du projet Agri-Jeunes et exécuté avec le CNCR et l'équipe technique de WCF.

Des leaders des organisations paysannes, ont été formés ainsi que les bénéficiaires du projet Agri-jeunes sur l'utilisation de la plateforme We Connect Farmers.

Des leaders des Organisations Paysannes initiés et sensibilisés sur la technique d'animation de plateforme numérique. Plus de deux cent cinquante (250) jeunes de huit régions du Sénégal sont aujourd'hui outillés sur l'utilisation des plateformes digitales dédiées à l'agriculture, l'élevage... Ces jeunes ont aussi eu droit à des explications détaillées sur le programme Agri-jeune. Ils savent comment bénéficier des financements de ce projet destiné aux jeunes ruraux. Le Cncr, à travers son collège des jeunes promeut la jeunesse cadre général et particulièrement les jeunes du monde rural. C'est pourquoi, dans le cadre de cette tournée, des jeunes ont été préparés à asseoir leur leadership, à travers un coaching sur la prise de parole et la communication en public.

Ces jeunes éleveurs, agriculteurs, pêcheurs et acteurs dans la transformation agroalimentaire ont été surtout Formés et préparés à être des relais pour l'élaboration d'un plan de démultiplication de la formation et d'accompagnement des usagers ruraux et bénéficiaires du projet Agri-jeunes pour l'utilisation de la plateforme WCF. Certains de ces jeunes seront dotés de tablettes pour faciliter la mise en œuvre d'un plan de démultiplication.



L'État s'appuie sur l'expertise du Cncr pour promouvoir sa politique d'emploi des jeunes dans l'agriculture

A titre de rappel, le Projet Agri-Jeunes Tekki Ndawni est une initiative du Gouvernement du Sénégal et du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), mis en œuvre dans huit (8) régions administratives du Sénégal : Kaolack, Fatick, Kaffrine, Louga, Thiès, Diourbel, Ziguinchor et Sédhiou. Il a pour objectif de promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes dans les exploitations familiales et les activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Le Projet Agri-Jeunes Tekki Ndawni touchera 150.000 jeunes ruraux par la sensibilisation et l'orientation vers les dispositifs d'appui et dont 45.000 seront insérés et renforcés dans une activité rémunératrice et durable dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Le Cncr à travers son collège des jeunes représenté presque partout au Sénégal sert d'appui à ce programme qui cible de jeunes ruraux actifs dans l'élevage et l'agriculture.



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) ont convenu de collaborer pour la mise en œuvre du projet « Mieux connaître l'eau : Vers un accès plus équitable et plus durable aux ressources naturelles pour une plus grande sécurité alimentaire (KnoWat) ».

Ce projet vise à renforcer les processus de gouvernance de l'eau dans trois pays, à savoir Sri Lanka, le Sénégal et le Rwanda, afin que ceux-ci soient mieux préparés à assurer la sécurité alimentaire et à s'adapter au changement climatique, à la pénurie d'eau et à la concurrence croissante pour les ressources en eau de manière équitable et durable. De manière plus spécifique, le projet vise à promouvoir une approche intégrée de l'évaluation des ressources en eau qui prenne en compte les aspects biophysiques, politiques et socio-économiques de l'utilisation de l'eau.

Le projet part de l'hypothèse selon laquelle les dispositions relatives à la tenure de l'eau inadéquates et peu sûres contribuent à la vulnérabilité, à la faim et à la pauvreté. Une des composantes de ce projet cherche ainsi à mener une évaluation de la tenure de l'eau visant à identifier et à comparer les différents types de dispositions relatives à cette tenure, tels qu'ils existent dans une région donnée et à évaluer comment les personnes accèdent et utilisent les ressources en eau.

Pour faciliter la bonne mise en œuvre de telles activités, la FAO a sollicité et obtenu l'accompagnement du CNCR sur deux axes de travail : (i) Fournir un appui à l'évaluation des ressources en eau d'un affluent du fleuve Sénégal, y compris une étude des différentes interconnexions entre le régime foncier des terres et la tenure de l'eau. (ii) Soutenir les processus de gouvernance locale dans la compréhension des liens entre la propriété foncière et la propriété de l'eau.

Les activités suivantes sont prévues pour l'atteinte des objectifs du projet

La tenue d'un premier atelier les 29 et 30 Avril 2021 avait notamment permis de présenter la zone d'évaluation et l'étude de terrain ; de discuter des dispositions pratiques pour la mise en œuvre de la composante de recherche sur le terrain de la tenure de l'eau et de discuter sur les résultats attendus et des données à collecter.

Une mission de terrain effectuée dans la vallée du fleuve Sénégal du 14 au 19 Juin 2021 a permis de valider la zone d'étude pour l'évaluation de la tenure de l'eau et a également permis à l'équipe du projet notamment aux consultants de collecter des informations sur la zone d'étude notamment les différents types de tenure de l'eau. La mission s'est d'abord rendue à Saint Louis et à Ross Béthio avant de continuer dans la moyenne vallée (Podor) pour disposer de données plus riches et variées portant sur les différents types de tenure de l'eau existants dans ces zones. En vue de mobiliser d'autres alliés pour la bonne mise en œuvre du projet, des réunions d'échanges ont été tenues les 12 et 28 juillet 2021 à Dakar respectivement avec le comité de pilotage des Directives Volontaires et Gouvernance Foncière (COPIL DV/GF) et la plateforme Eau & Assainissement au Sénégal (POSCEAS).. L'objectif était d'engager ces acteurs sur cette problématique majeure qu'est la gestion des ressources en eau. C'était aussi une occasion d'échanger avec eux sur les défis et les enjeux de la tenure de l'eau . Il était question également de les positionner dans le suivi et le pilotage du projet KnoWat pour assurer la pérennisation des initiatives.

C'est après avoir effectué toutes ces étapes préalables que le CNCR a facilité et participé du 27 Septembre au 05 Octobre 2021 à une première mission de collecte de données sur la tenure de l'eau dans la zone de Podor auprès des différents acteurs concernés par la thématique à savoir les 'agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, services techniques, chefs coutumiers.

Par ailleurs, dans la continuité de ce travail une seconde mission de Collecte de données dans l'axe Gorom Lampsar (région de saint Louis) a été effectuée du 07 au 16 novembre 2021. Beaucoup d'informations et de documentations ont pu être recueillies sur la qualité, l'accessibilité et la disponibilité de l'eau, ses différents usages, les aménagements, la maintenance des ouvrages, le paiement des redevances, le niveau de connaissance et d'application du cadre législatif par les acteurs. En outre, des informations ont été collectées sur la gestion et l'occupation de l'espace, les enjeux liés au foncier et à l'application des outils de gouvernance foncière notamment les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS), la charte du domaine irrigué etc. Des entretiens, focus groupe avec différentes catégories d'acteurs notamment les services techniques (SAED, OMVS, OLAC, ARD) les Communes, GIE de producteurs agricoles etc) ont eu lieu. Des visites de stations de pompage parcelles agricoles, le parc du djoudj ont été également effectuées.

Des perspectives prometteuses

Comme perspectives pour ce projet, le CNCR en collaboration avec la FAO va renforcer les capacités des acteurs sur la gouvernance et la gestion de l'eau. Le CNCR va aussi mettre en place deux plateformes locales de dialogue et de plaidoyer sur la gestion de l'eau à Podor et à Ross Bethio. A travers les résultats qui seront obtenus de cette étude, le CNCR compte mener le plaidoyer auprès des décideurs pour une meilleure prise en compte des préoccupations des producteurs agricoles sur la gouvernance de l'eau. Le festival mondial de l'eau de 2022 qui sera tenu à Dakar sera également une bonne opportunité pour le CNCR de formuler des recommandations.

DECEMBRE 2021

Bulletin d'information du Cncr
BP 249 Dakar RP
Lotissement CICES -lot N° 58A
Dakar, SENEGAL
+221 33 827 74 53
+221 33 827 70 88
cncr@cncr.org

Copyriht Décembre 2021

Conception: Aliou Sambou Bodian
Volontaire National Upa.DI au Cncr

